CANNIBAL CORPSE [Usa] Eaten back to Life (Metal Blade Recs) 1990 Réédition 2002

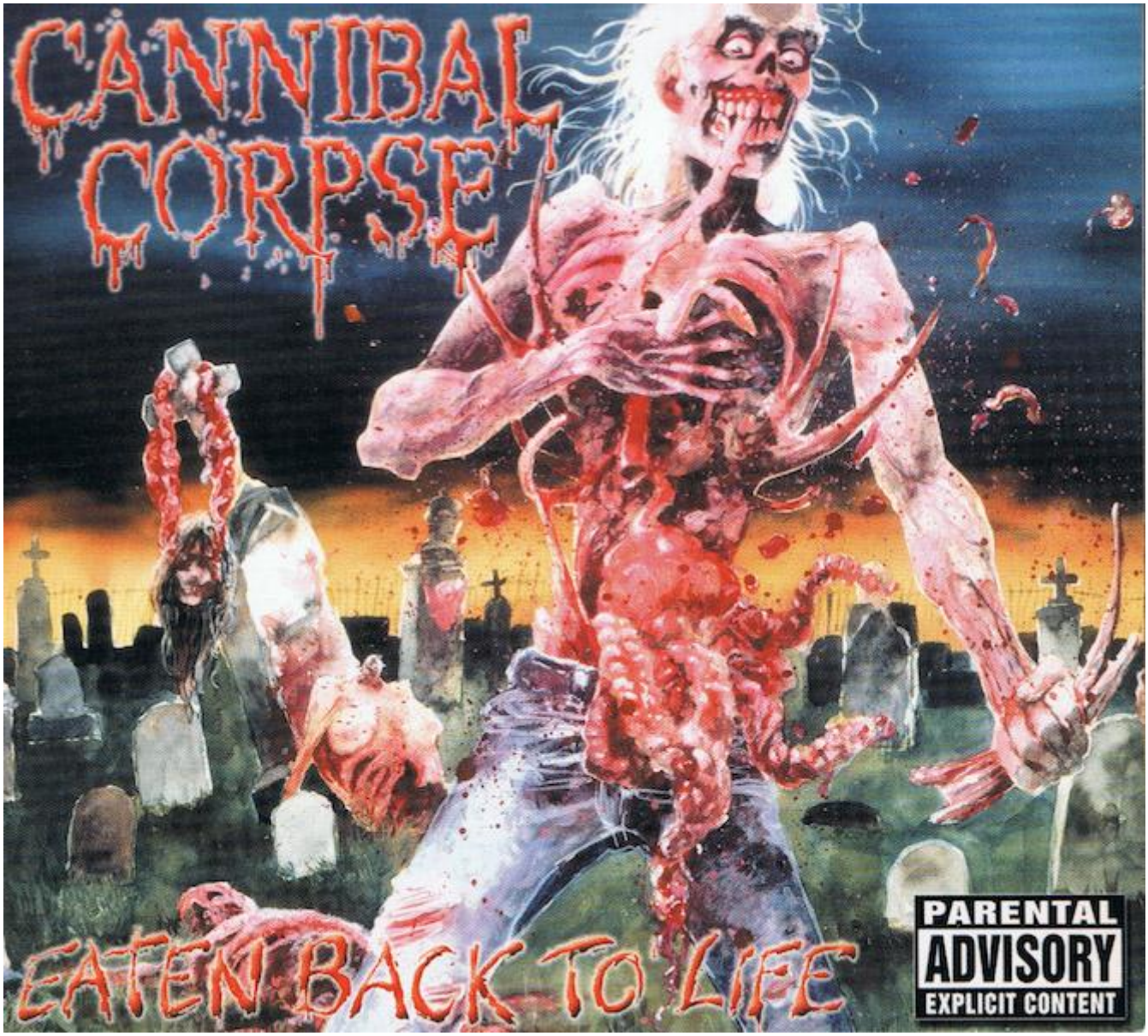

Non mais franchement y a des baffes qui se perdent, de bonnes taloches qui claquent les beignets noundidiou !!

Quelle est donc, je vous prie, connard, cette nouvelle habitude que prennent les artistes responsables de superbes pochettes cultes de disques de me retravailler tout ça au pinceau hell-ectronique pour faire, genre, moderne ?!! J'avais déjà personnellement envoyé **Derek Riggs** au coin pour le carnage perpétré à l'encontre du sublime *Iron Maiden*, là c'est direct la claque sur la fesse de cette vieille raclure de **Vincent Locke**.

Ah comme ça vous croyez que ça ne change rien à la musique, LE brutal death metal catchy pas fin mais efficace made in Scotch Burne (copyright **M. D. U.** me semble-t-il), et bien alors vous n'avez rien compris. TOUT compte dans ce genre d'exercice. Et le maquillage n'a

pas sa place dans le milieu : honnêteté ou disparais. Pixel, go to Hell ! [A garder, autofélicitations clap clap] J'exagère ? Pourquoi pas ?

En attendant vous retrouverez dans le livret l'incroyable histoire de l'enregistrement, quelques photos des faces d'anchois de **CC**, et sur le disque l'album remasterisé, un vidéo clip live de *Born in a casket* avec **George** au chant, manière d'être logique, le tout emballé dans un digipack. Un classique mais...où est passé mon 33 ?!

Ah ben il est là : CANNIBAL CORPSE [Usa] Eaten back to life 12'' (Metal Blade Recs / Music For Nations) 1990

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.